

Juin 2004 - N° 19

OBSERVATOIRE DU ROMORANTINAIS TABLEAU DE BORD N° 3 - PREMIER TRIMESTRE 2004

Les indicateurs relevés pour ce premier trimestre 2004 semblent révéler des évolutions pouvant par certains égards paraître contradictoires. On peut y déceler le prolongement des effets induits par le retrait de Matra Automobile : sur la diminution des cotisations appelées par l'Urssaf par exemple, qui reflètent bien sûr le dynamisme économique du secteur ; sur le marché du travail aussi.

Ainsi, et sans surprise, les rangs des demandeurs d'emploi sollicitant une inscription auprès de l'ANPE continuent de s'étoffer. Et cela devrait encore se poursuivre car, rappelons-le, certains anciens salariés de Matra, encore en congés de conversion au premier trimestre, ne sont pas encore comptabilisés dans ces statistiques. Mais on retiendra surtout de ce premier trimestre 2004 que le taux de chômage a franchi la

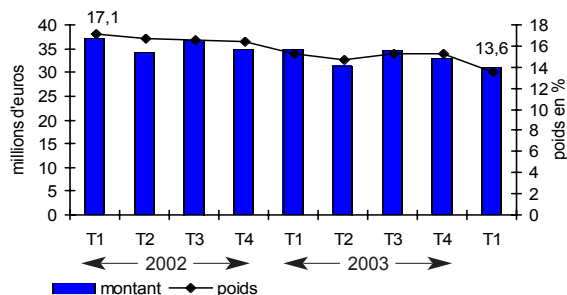
barre symbolique des 10 %, et que le fossé séparant désormais le Romorantin du reste du département continue de se creuser.

Quelques indicateurs semblent au contraire souligner des évolutions plutôt favorables. La part des cotisations non recouvrées à leur échéance par l'Urssaf est en nette diminution ; si celle-ci demeure élevée, on constate que les écarts se sont nettement resserrés avec l'ensemble du département.

On remarque aussi que les intentions d'embauche se font plus nombreuses, et cela pour le deuxième trimestre consécutif, si l'on en juge par les offres d'emploi durables déposées à l'Anpe. Elles représentent presque le quart de celles qui sont enregistrées en Loir-et-Cher. Ce sont là des signes encourageants et cela d'autant plus que le département connaît à son tour des évolutions négatives en ce domaine.

Le taux de chômage à plus de 10 %

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



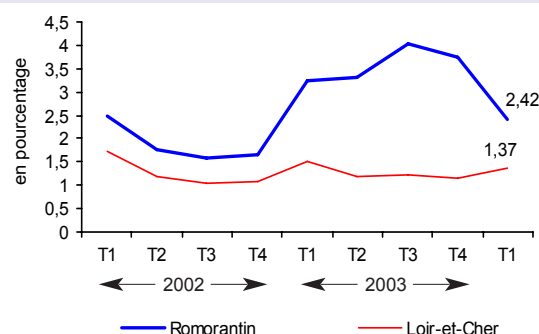
D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 Après une période de stabilité en fin d'année 2003, le poids de l'arrondissement dans le total départemental des cotisations Urssaf diminue de nouveau au premier trimestre 2004. Il s'établit à 13,6 %, soit 1,7 point de moins en trois mois (et même 3,5 points en deux ans). Cette évolution résulte de deux mouvements contraires : baisse de 6 % du volume des cotisations dans le Romorantin (et de 11 % en un an), liée principalement à la situation du secteur de l'automobile, mais hausse enregistrée pour l'ensemble du département (+ 5,6 %).

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 La proportion de cotisations non réglées à leur échéance demeure nettement supérieure dans l'arrondissement (un point de plus), comparativement à l'ensemble du département. Cependant, les écarts se resserrent nettement : il y a six mois, elle était quatre fois plus

Evolution du taux de reste à recouvrer



D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

importante dans le Romorantin que dans l'ensemble du Loir-et-Cher.

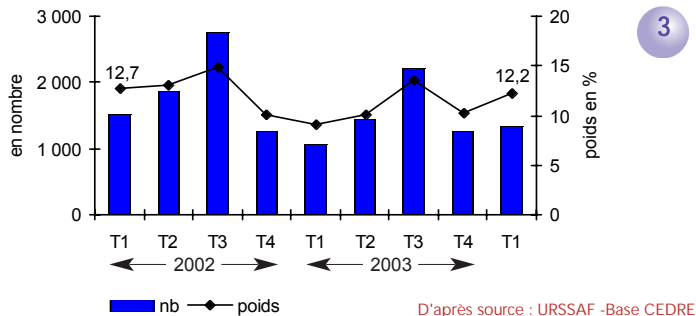
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com -

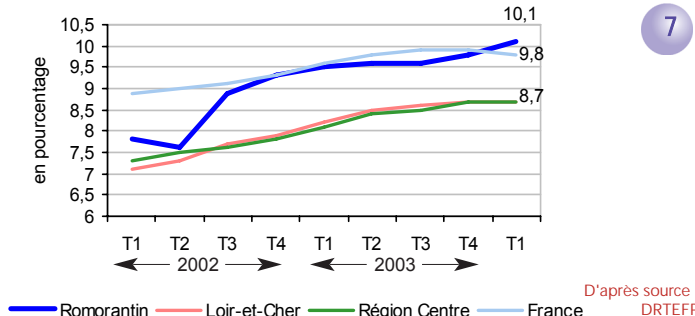
Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



3

D'après source : URSSAF -Base CEDRE

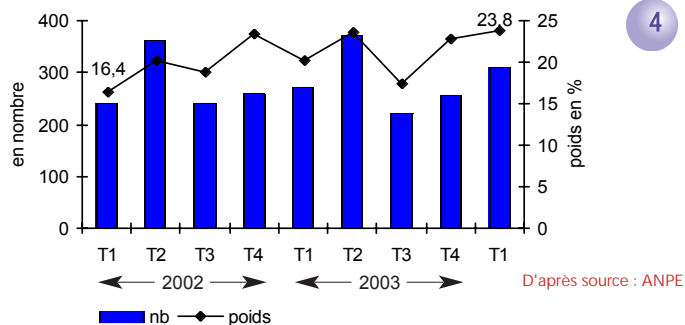
Evolution des taux de chômage



7

D'après source : DRTEFP

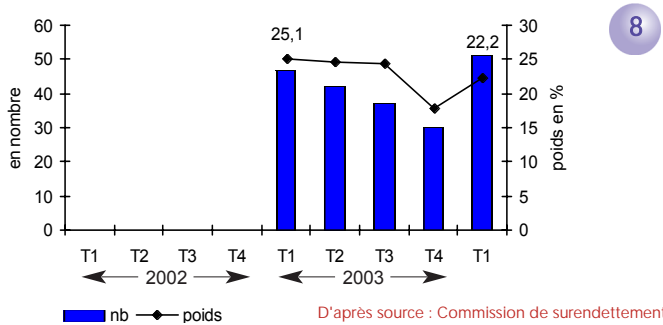
Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



4

D'après source : ANPE

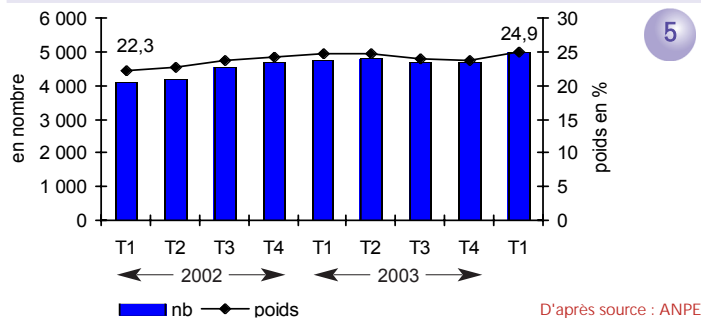
Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



8

D'après source : Commission de surendettement

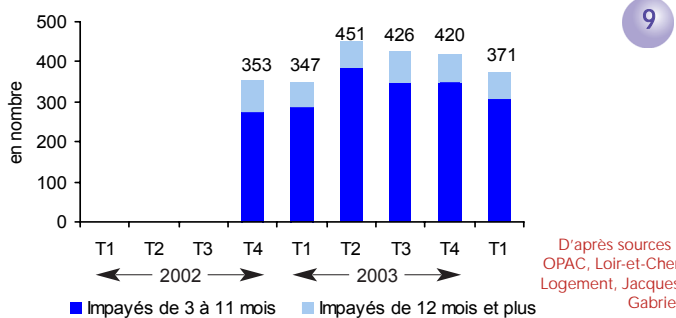
Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



5

D'après source : ANPE

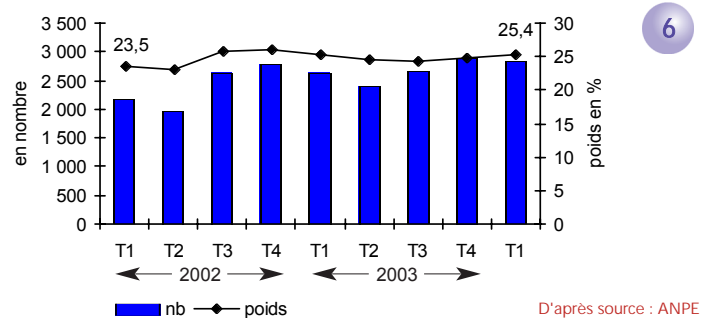
Evolution du nombre de retards de paiements de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



9

D'après sources : OPAC, Loir-et-Cher Logement, Jacques Gabriel

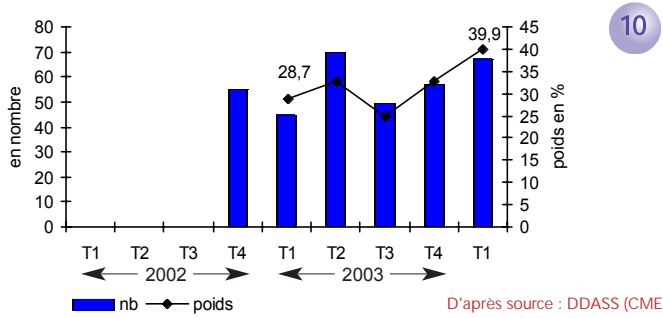
Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



6

D'après source : ANPE

Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



10

D'après source : DDASS (CME)

3 Le nombre des déclarations d'embauche enregistrées dans l'arrondissement est en augmentation (+ 5,6 % au cours du premier trimestre 2004 et + 25,4 % en 1 an), alors qu'au niveau départemental la tendance est inverse (chute de plus de 10 % en trois mois et de 6,6 % en 12 mois). Le Romorantin se positionne à 12,2 % du total départemental, soit 2 points de mieux qu'au 31 décembre 2003.

4 Le nombre d'offres d'emploi durable continue de croître à un rythme soutenu (plus de 15 % pour chacun des deux derniers trimestres) alors qu'on note une baisse pour l'ensemble du Loir-et-Cher au cours des trois premiers mois de l'année. Logiquement, le poids du Romorantin dans le total départemental se redresse encore, à près de 24 %, soit 3,6 points de mieux qu'au début 2003.

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 Le nombre de demandes d'emploi enregistrées dans le Romorantin au cours du premier trimestre 2004 est en augmentation de presque 6 %. Cela représente le quart des nouvelles inscriptions constatées en Loir-et-Cher, soit la

plus forte proportion enregistrée depuis fin 2001.

6 Fin mars 2004, le Romorantin compte 2,1 % de demandeurs d'emploi de catégorie 1 en moins que trois mois plus tôt (mais + 8,2 % en un an). A signaler cependant que le recul est plus net dans l'ensemble du département (- 4,2 %). Le poids de l'arrondissement dépasse désormais la barre des 25 %.

* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 L'INSEE a procédé au recalcul des taux de chômage, sur la base de sa dernière enquête sur l'emploi. Le nouveau taux pour le Loir-et-Cher s'établit à 8,7 %, en augmentation de 0,5 point sur douze mois. Identique au taux régional en augmentation de 0,6 point en 1 an, il demeure inférieur au taux national (9,8 %). Dans le Romorantin, le nouveau taux de chômage s'élève désormais à 10,1 %, marquant une détérioration de 0,3 point au cours du trimestre et de 0,6 sur douze mois.

8 Le nombre de nouveaux dossiers de surendettement est en très nette augmentation au cours de ce premier trimestre 2004, dans l'arrondissement comme partout ailleurs. Il faut y voir, semble-t-il, l'impact des nouvelles dispositions réglementaires ("procédure de la deuxième chance" instituée dans le cadre de la loi Borloo). Le poids de l'arrondissement dans le total Loir-et-Cher progresse de nouveau, il atteint 22,2 %.

9 Pour le troisième trimestre consécutif, on enregistre une baisse du nombre des retards de paiement concernant les loyers relevant des bailleurs sociaux. Celle-ci est significative en ce début 2004 puisqu'elle atteint 12 %.

10 Le nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie (CME) est en très forte hausse dans l'arrondissement, alors qu'il se maintient pour l'ensemble du département. Le poids du Romorantin atteint par conséquent son niveau le plus élevé (40 % des dossiers acceptés dans le Loir-et-Cher).